



Label Certif'Région

Fiche – Audit de renouvellement

Mise à jour Janvier 2025

L'audit de renouvellement est réalisé conformément au déroulement d'un audit initial, en vérifiant le cas échéant, la mise en œuvre des actions correctives.

Retrouvez ci-dessous les différents cas de renouvellement, de votre certification Qualiopi et de votre label Certif'Région.

Pour les organismes certifiés Qualiopi, non labellisés

Vous n'êtes pas labellisé Certif'Région et votre certification Qualiopi ne sera plus valide dans 6 mois : **planifiez son renouvellement en rejoignant la démarche qualité Certif'Région !**

Certificat



Renouvellement par **audit initial**



qui inclut



Cette démarche se fait en ligne sur la **plateforme Certif'Région**.



- > S'inscrire en ligne en cliquant [ici](#) : vous êtes informé des actualités et accédez à l'autodiagnostic
- > Compléter et envoyer votre dossier de candidature pour audit initial Certif'Région / Qualiopi
- > Obtenir une participation financière régionale pour la durée d'audit supplémentaire, pour les prestataires de formation justifiant d'une activité de formation professionnelle en Occitanie

Vous devez joindre à votre dossier :

- ✓ Le certificat Qualiopi en cours de validité de votre certificateur actuel,
- ✓ Une déclaration attestant que vous n'avez pas renouvelé votre engagement avec un autre organisme certificateur (le cas échéant),
- ✓ Votre Kbis (ou justificatif RNA – répertoire national des associations) pour justifier de votre activité en formation professionnelle en Occitanie

Contactez Virginie HODIN pour un rdv téléphonique : virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr

Pour les organismes labellisés Certif'Région

La démarche administrative se déroule sur la [plateforme Certif'Région](#) avec identifiant et mot de passe.

Nous vous remercions de commencer par « **Vérifier vos informations** » et les actualiser si besoin.

Le cas échéant, vous devrez attendre la validation des modifications apportées avant de vous rendre sur l'onglet « **Audit de renouvellement** » pour créer un nouveau dossier et y télécharger votre devis.

Important : Pour l'audit de renouvellement, une mise à jour de la référence handicap est fortement recommandée.

Vous souhaitez renouveler Qualiopi et Certif'Région par un audit 2-en-1

Certificat(s)



Lors de la démarche en ligne sur la plateforme dans l'onglet « **Audit de renouvellement** », cocher « **audit initial** »

Vous souhaitez obtenir Certif'Région en complément de votre certificat Qualiopi



Lors de la démarche en ligne **avant** la date de fin de votre précédent certificat Certif'Région :

- > **Cocher « audit complémentaire »**
- > **Télécharger vos documents** sur la plateforme Certif'Région :
 - ✓ Nouveau certificat Qualiopi
 - ✓ Devis non signés de chacun des 2 auditeurs habilités

Pour la démarche en ligne **après** la date de fin de votre précédent certificat Certif'Région, vous devrez créer un nouveau dossier de candidature en obtenant un nouvel identifiant.

Contactez **Virginie HODIN** pour un rdv téléphonique : virginie.hodin@cariforefoccitanie.fr